

Frontignan, le 20 mai 2017

## Compte rendu du Conseil d'Administration du 15 mai 2017

**Présents :** G. Chaput, R. Casses, D. Coquery, F. Herrera, J-P. Lacan, R.Tant, D.Tsouladzé

**Absents excusés :** G. Forner, C. Marquant, M. Lidou

**Début de la réunion :** 18 h 15

### 1- Approbation du compte rendu de CA du 10.04.2017

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA de cette date, le compte rendu est validé.

Compte tenu des sujets à aborder le secrétaire propose de débiter la réunion par des informations et sujets qui demandent des décisions rapides pour laisser plus de temps aux discussions.

- Renouvellement de l'utilisation de la salle pour les réunions du CA (réponse à la Mairie) :  
Les membres sont d'accord pour reconduire la situation actuelle ; c'est-à-dire réunion tous les deuxièmes lundis de chaque mois de 18 h 15 à 20 h 30, salle route de Balaruc.
- Semaine du Développement durable :  
Accord pour participer à la journée du dimanche 4 juin par le tenu d'un stand. Le secrétaire adressera un planning horaire de la journée pour organiser la rotation des présences.
- CSS GDH :  
Le secrétaire informe que le nécessaire a été fait à la Préfecture pour le remplacement de Christian Robquin suppléant en titre, par Christian Marquant, qui s'est porté volontaire.
- Site WEB :  
René Casses qui envisage quelques modifications sur le site web, demande aux membres de lui faire remonter avis, commentaires, suggestions pour y apporter des améliorations (facilité de navigation, structuration des informations...).

### 2- Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (CABT)

Une information est avancée qui reste à confirmer ; le renouvellement le 1<sup>er</sup> juin du conseil de développement (instance de représentation de la société civile, obligatoire et voulue par la loi de 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire).

La question se pose sur la participation de l'association à cette structure ?

Le Président souhaite que nous puissions être présents. Proposition de volontariat à faire remonter.

- Courrier du 20.04 au Président de la CABT pour une rencontre concernant la qualité de l'air (voir pièce jointe au compte rendu du CA précédent).  
Au moment de ce conseil, aucune réponse ne semblait être parvenue. Or après consultation de sa messagerie le secrétaire a eu connaissance d'un appel provenant du secrétariat de Thau Agglo

*Information hors réunion de CA : le secrétaire ayant contacté le secrétariat de Thau Agglo, une proposition de date pour cette rencontre lui a été communiquée. Il s'agit du jeudi 8 juin à 15 h 30 au siège de cette structure. L'association sera reçue par le Président François COMMEINHES. Nos représentants seront désignés en cours de semaine.*

### **3- Communiqué de presse (prolongement)**

Suite au communiqué de presse et sa reprise dans le midi libre du 30.04 (voir compte rendu du CA précédent), une réaction de la municipalité sur une page web de Thau info fait débat. Le Président fait une analyse d'ensemble et Jean-Pierre Lacan rappelle le contexte. Un tour de table permet à chacun de donner son avis. De ce débat ressortent les points suivants :

- Concernant l'article de presse :  
Si l'article retranscrit le message général du communiqué qui dénonce le silence assourdissant et la demande de clarté il apporte une confusion par son titre de première page qui exclut la possibilité de pollution par le chantier de la Mobil.  
Robert Tant indique effectivement qu'il a eu du mal à interpréter l'article avec ce titre de première page, et indique que cela rend équivoque la suite du texte pour les non connaisseurs de la situation.
- Concernant la réaction de la Municipalité, les membres font ressortir :
  - La grande difficulté pour celle-ci d'avoir les éléments nécessaires pour en tirer des conclusions étant sans réponse des services de l'État ; d'où le recours à une tierce partie (cabinet d'expertise) pour en tirer une analyse.
  - Que le communiqué se voulait aller dans le sens de la demande d'obligation de réponse de la part du représentant de l'État.
  - L'analogie concernant les dispositions à prendre lors des travaux de dépollution (confinement, surveillance permanente...) contrairement à la prise en compte des vents qui sera difficile à appliquer (recours à des arrêts/reprises de chantier fréquents).
  - Que l'association est convaincue du sérieux de l'affaire et justement a voulu réagir de cette façon pour marquer sa préoccupation et son mécontentement.
  - Qu'à ce jour nous ne sommes toujours pas en possession du rapport d'expert (EODD) promis par la municipalité comme indiqué dans cette réaction.

Sur ce dernier point, en accord avec les conseillers, le Président demandera une rencontre avec Olivier Laurent délégué à la prévention des risques.

Francis Herrera suggère que le communiqué d'ARZF soit adressé à la DREAL. Cette proposition n'est pas retenue, les membres souhaitant attendre la connaissance du rapport EODD.

- Concernant le contexte :
  - Il faudra bien un jour démontrer d'où vient cette pollution et si elle est bien permanente.
  - Il est nécessaire d'avoir la connaissance exacte de la durée du chantier de dépollution, du risque global encouru et de sa dangerosité.
  - ARZF demandera le moment venu l'arbitrage de l'État.
  - Et se posera la question de la nécessité d'une étude épidémiologique.

#### 4- Sujets annexes

- Observatoire des odeurs : Francis Herrera indique qu'il a pris contact avec ATMO Occitanie. Le rapport du bilan 2016 est en cours. La réunion des participants pour le présenter est toujours prévu avant la fin du premier semestre.
- HEXIS :  
Francis Herrera indique qu'il a eu connaissance de la mise en place de capteurs à proximité de l'entreprise et qu'il a pris contact avec ATMO pour explications.  
Cette campagne serait en lien avec l'augmentation d'activité d'HEXIS qui a été révélée lors de l'enquête publique, la DREAL aurait incité l'entreprise à réaliser un état des lieux des rejets.  
Deux campagnes ont été prévues dans des périodes contrastées : février et cet été. Le rapport serait disponible fin 2017.
- SCORI  
En même temps une campagne de mesure a été réalisée aux alentours de SCORI pour période la 2016/2017. Le Rapport sera divulgué fin juin lors de la CSS.

Pour terminer, le secrétaire fait état des remontées de certains adhérents suite à la demande qu'il leur a été faite de donner leurs avis sur le communiqué de presse et sur les actions menées. Mise à part les soutiens et remerciements, il fait ressortir quelques commentaires significatifs concernant la pollution atmosphérique :

- *Concernant le communiqué de presse vous avez raison de dire que c'est le flou total... Aucun des concernés ne dit la vérité, je ne comprends pas plus à la version de notre maire que celle des autres, j'ai même le sentiment que ce qui se passe sur Frontignan est grave...*
- *Il me semble important de mener des actions autour de la qualité de l'air compte-tenu du nombre d'établissements industriels sources de rejets dans l'atmosphère. Je vous remercie pour votre action.*
- *J'ai lu attentivement le compte rendu et le trouve inquiétant. De bonnes questions sont posées, je souhaite que vous trouvez les personnes à qui les poser... Je pense qu'une étude épidémiologique serait bienvenue. Je pense qu'il est important également de se soucier des ouvriers qui travaillent sur ces lieux. En tous les cas, merci pour votre travail.*
- *L'entrée de ville par LA PEYRADE est envahie d'odeurs en tous genres depuis très longtemps comme vous le savez. Saipol, station d'épuration, Scori, GDH et parfois Timac agro sont notre quotidien !!! Sans compter le nombre de camions peu scrupuleux des règles de transport qui déversent dans les virages une partie de leur cargaison (engrais, carburants, boues extrêmement nauséabondes... Pour les odeurs et pollutions nous sommes bien servis !! S'en suivent également les poussières dont nous avons déjà discutées notamment celles du charbon du port de Sète. Le tout agrémenté de maux de tête et de gorge réguliers sans savoir s'il y a des liens avec tout cela.*

La séance est levée à 20 h 30.

**Date du Prochain CA : le 12 juin 2017**

Le secrétaire : F. Herrera